Recensement de la population, 2021



Date de diffusion : le 8 février 2023

Statistics Canada



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Service de renseignements statistiques
 Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants
 Télécopieur
 1-800-263-1136
 1-800-363-7629
 1-514-283-9350

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada © Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023 Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Date de diffusion : le 8 février 2023 N° 98-500-X au catalogue, numéro 2021003

ISBN 978-0-660-42442-2

Table des matières

| Définitions et concepts | 4 |
|---|----|
| Questions | 5 |
| Classifications | 7 |
| Concepts au fil du temps | 7 |
| Méthodes de collecte et de traitement | 8 |
| Qualité des données | 8 |
| Indicateurs de la qualité des données | 9 |
| Indicateurs de la qualité des données pour les estimations du questionnaire détaillé | 10 |
| Variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale pour les estimations du questionnaire détaillé | |
| Biais de non-réponse | 11 |
| Certification des chiffres définitifs et des estimations définitives pondérées | 12 |
| Qualité des données sur la connaissance des langues officielles, toutes les langues parlées régulièrement à la maison, la langue parlée le plus souvent à la maison, la langue maternelle, toutes les langues utilisées régulièrement au travail et la langue utilisée le plus souvent au travail | 12 |
| Comparabilité au fil du temps | 16 |
| Comparabilité des données sur les langues parlées à la maison et les langues utilisées au travail | 16 |
| Population de référence pour la langue de travail : les personnes occupées | 17 |
| Comparabilité des données sur les langues autochtones | 18 |
| Validation de l'augmentation des réponses multiples relatives à la langue maternelle | 19 |
| Concordance des langues non officielles | 19 |
| Comparabilité entre les données sur les langues du questionnaire abrégé et du | |
| questionnaire détaillé du Recensement de 2021 | 19 |
| Comparabilité avec d'autres sources de données | 20 |

Définitions et concepts

Le recensement permet de recueillir une foule de renseignements sur les langues des personnes vivant au Canada. Les données du recensement qui portent sur les langues servent à mesurer la taille, l'évolution et la composition des groupes linguistiques. Ces données sont notamment utilisées dans la mise en œuvre et l'administration de diverses lois fédérales et provinciales, y compris :

- la Charte canadienne des droits et libertés (1982) Canada
- la Loi sur les langues officielles (1988) Canada
- la Loi sur les langues officielles Nouveau-Brunswick
- la Charte de la langue française Québec.

De plus, les données du recensement qui portent sur les langues servent à étudier les pratiques linguistiques ainsi que la connaissance et l'utilisation des langues officielles et non officielles au Canada. Les chercheurs, les groupes communautaires, les professionnels de la santé, les entreprises et d'autres organisations dans l'ensemble du pays utilisent les données sur les langues pour garantir l'égalité des chances pour tous. Les données sur la connaissance et l'utilisation des langues sont importantes à prendre en considération au moment d'aborder les enjeux liés aux politiques sur les ressources humaines, à l'éducation et à la formation dans les communautés, à l'intégration sociale et économique des nouveaux arrivants, à la promotion de la santé, ainsi qu'aux programmes et services communautaires.

Les variables suivantes, telles que définies dans le <u>Dictionnaire, Recensement de la population, 2021</u>, produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada, ont été créées à partir des données sur les langues recueillies lors du recensement le 11 mai 2021 :

- · Connaissance des langues officielles
- Toutes les langues parlées à la maison
- Langue parlée le plus souvent à la maison
- Autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison
- Langue maternelle
- Première langue officielle parlée
- Demande potentielle de communications et services fédéraux dans la langue officielle minoritaire
- Connaissance des langues non officielles
- Toutes les langues utilisées au travail
- Langue utilisée le plus souvent au travail
- Autre(s) langue(s) utilisée(s) régulièrement au travail

Au Canada, les « langues officielles » désignent le français et l'anglais; alors que les « langues non officielles » désignent toutes les autres langues.

Pour la première fois, cinq questions additionnelles portant sur la langue d'instruction ont été ajoutées au questionnaire abrégé <u>2A</u> du Recensement de la population de 2021, selon l'alinéa 23(1)(b) et le paragraphe 23(2) de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Les renseignements recueillis par ces questions seront utilisés en combinaison avec d'autres renseignements du recensement, comme la langue maternelle, pour déterminer le nombre d'enfants dont les parents ont le droit de les inscrire dans une école primaire ou secondaire dans la langue officielle minoritaire de leur province ou territoire de résidence.

Pour obtenir des renseignements sur l'instruction dans la langue officielle minoritaire, veuillez consulter le <u>Guide</u> <u>de référence sur l'instruction dans la langue officielle minoritaire, Recensement de la population, 2021</u>, produit n° 98-500-X au catalogue de Statistique Canada.

Pour obtenir des renseignements sur l'éducation, veuillez consulter le <u>Guide de référence sur la scolarité</u>, <u>Recensement de la population</u>, <u>2021</u>, produit n° 98-500-X au catalogue de Statistique Canada.

Questions

Pour le Recensement de 2021, le questionnaire abrégé <u>2A</u> a été utilisé pour dénombrer tous les résidents habituels de 75 % des logements privés. Le questionnaire détaillé <u>2A-L</u>, qui comprend aussi les questions du questionnaire abrégé 2A, a été utilisé pour dénombrer un échantillon de 25 % des ménages privés au Canada. Dans le cas des ménages privés vivant dans les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, le questionnaire <u>2A-R</u> a été utilisé pour dénombrer 100 % de la population.

Pour le troisième recensement consécutif, les questions sur la connaissance des langues officielles et les langues parlées à la maison ont été posées à l'ensemble de la population. Avant 2011, c'était le cas uniquement pour la question de la langue maternelle. Pour le Recensement de 2021, la question sur la connaissance des langues officielles (question 8) était la même que celle posée dans le Recensement de 2016 (question 7). Elle était suivie d'une question à deux parties sur les langues parlées à la maison. En 2016, la première partie de la question concernait la langue parlée le plus souvent à la maison, et la deuxième partie portait sur la ou les autres langues parlées régulièrement à la maison. Les deux parties de la question étaient posées à l'ensemble de la population. Une nouveauté au Recensement de 2021, la première partie de la question sur les langues parlées à la maison (question 9a) portait sur toutes les langues parlées régulièrement à la maison. Les personnes qui ont indiqué ne parler que le français ou que l'anglais dans la première partie de la question n'ont pas eu à répondre à la deuxième partie portant sur la langue qu'elles parlent le plus souvent à la maison (question 9b). Malgré ce changement à la question, les concepts mesurés de langue parlée à la maison sont restés les mêmes. La question sur la langue maternelle (question 10) du Recensement de 2016 est aussi demeurée inchangée.

Le libellé de la question 8, qui portait sur la connaissance du français et de l'anglais, était le suivant :

8. Cette personne connaît-elle assez bien le français ou l'anglais pour soutenir une conversation?

La question sur les langues parlées à la maison (question 9) était divisée en deux parties :

- 9. a) Quelle(s) langue(s) cette personne parle-t-elle régulièrement à la maison?
 - b) Parmi ces langues, laquelle cette personne parle-t-elle le plus souvent à la maison?

Le libellé de la question 10, qui portait sur la langue maternelle, était le suivant :

10. Quelle est la langue que cette personne **a apprise en premier lieu** à la maison dans **son enfance** et qu'elle **comprend encore**?

Le questionnaire détaillé <u>2A-L</u> contenait les mêmes questions sur les langues qui figurent dans le questionnaire abrégé <u>2A</u> du Recensement de 2021. Des données supplémentaires sur les langues ont été recueillies à partir des réponses obtenues à la question 22, dans la section sur les renseignements socioculturels, et aux questions 50a et 50b, dans la section portant sur les activités sur le marché du travail du questionnaire détaillé du recensement.

Dans le questionnaire détaillé <u>2A-R</u>, le libellé des questions sur les langues était le même que celui des questions sur les langues du formulaire <u>2A-L</u>. Toutefois, pour la question 22 qui portait sur la connaissance des langues non officielles, plusieurs exemples de langues autochtones ont été fournis pour aider les répondants à donner des réponses écrites.

Le libellé de la question 22, qui portait sur la connaissance des langues non officielles, était le suivant :

22. Quelle(s) langue(s), **autre(s) que le français ou l'anglais**, cette personne connaît-elle assez bien pour soutenir une conversation?

La question sur les langues de travail était divisée en deux parties :

- 50. a) Dans cet emploi, quelle(s) langue(s) cette personne utilisait-elle régulièrement?
 - b) Parmi ces langues, laquelle cette personne utilisait-elle le plus souvent dans cet emploi?

Dans la version française de tous les questionnaires du recensement, les cercles à cocher pour « français » figurent en premier, alors que dans la version anglaise, les cercles à cocher pour « English » figurent en premier. De même, le libellé des questions sur la connaissance des langues officielles (question 8) et sur la connaissance des langues non officielles (question 22) change également selon la langue du questionnaire; le terme « français » figure en premier dans les questionnaires français, et le terme « English » figure en premier dans les questionnaires anglais.

Pour aider les personnes dont la première langue n'était ni le français ni l'anglais, les questions du recensement ont été traduites en 25 autres langues, dont 13 langues autochtones. Les répondants pouvaient obtenir les questions du recensement dans l'une ou l'autre de ces <u>langues tierces et autres formats</u> en appelant l'Assistance téléphonique du recensement. Toutefois, le questionnaire du recensement n'a été imprimé qu'en français et en anglais et doit être rempli en français ou en anglais.

Des variables supplémentaires sur les langues sont dérivées des questions portant sur les langues dans le recensement. Notamment, la variable de recensement « première langue officielle parlée » est dérivée des questions sur la connaissance des langues officielles (question 8), sur la langue parlée le plus souvent à la maison (question 9b) et sur la langue maternelle (question 10). Pour obtenir plus de renseignements sur la méthode utilisée pour dériver cette variable, veuillez consulter la variable « Première langue officielle parlée de la personne ».

Depuis 1991, cette variable représentait la méthode précisée dans le cadre de la *Loi sur les langues officielles* par l'entremise du *Règlement sur les langues officielles* — *communications avec le public et prestation des services*, enregistré le 16 décembre 1991, conformément à l'article 85 de la *Loi sur les langues officielles*, L.R.C., ch. 32 (4e suppl.), pour la mesure de la demande en langues officielles dans la prestation des communications et des services publics.

En 2019, ce règlement a été modifié et la méthode pour mesurer la demande importante en langues officielles dans la prestation des communications et des services publics fédéraux a été modifiée. Pour cette raison, à partir du Recensement de 2021, une variable de recensement supplémentaire est dérivée en fonction de la spécification du règlement modifié. Cette nouvelle variable, « Demande potentielle de communications et services fédéraux dans la langue officielle minoritaire », est dérivée des questions sur toutes les langues parlées à la maison (question 9a) et sur la langue maternelle (question 10). Pour obtenir plus de renseignements sur la méthode utilisée pour dériver cette variable, veuillez consulter la variable « Demande potentielle de communications et services fédéraux dans la langue officielle minoritaire ».

De plus amples renseignements sur le libellé et le format des questions sur les langues dans le Recensement de 2021 ainsi que sur les instructions qui ont été fournies aux répondants concernant ces questions se trouvent dans les questionnaires détaillé et abrégé du Recensement de 2021 ainsi que dans le <u>Dictionnaire</u>, <u>Recensement de la population</u>, 2021, produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada.

Les renseignements sur la comparabilité historique entre les questions sur les langues dans le Recensement de 2021 et celles posées lors des recensements antérieurs sont présentés dans les sections du présent document intitulées Concepts au fil du temps et Comparabilité au fil du temps.

Pour obtenir plus de renseignements sur les raisons pour lesquelles les questions du recensement sont posées, veuillez vous reporter aux cinq <u>feuillets d'information</u> qui se trouvent à la page Web En route vers le Recensement de 2021.

Classifications

Les données obtenues des questions sur les langues dans le recensement servent à dériver des variables sommaires et détaillées qui permettent de dresser un portrait linguistique de la population vivant au Canada. Des renseignements sont fournis sur les communautés francophones et anglophones ainsi que pour d'autres groupes linguistiques, notamment ceux qui parlent des langues autochtones.

Pour chaque langue publiée, le nombre total de réponses uniques et multiples est disponible. Une réponse unique signifie qu'un répondant déclare n'avoir qu'une seule langue. Une réponse multiple signifie qu'un répondant déclare avoir deux langues ou plus. Le nombre total de réponses indique le nombre de personnes qui ont déclaré une langue précise comme leur seule langue ou en plus d'une ou de plusieurs autres langues. Le total des réponses est la somme des réponses uniques et des réponses multiples déclarées pour chaque langue. Par exemple, en 2016, un total de 243 095 personnes ont déclaré avoir l'ourdou comme langue maternelle (la somme des 210 820 personnes qui ont déclaré l'ourdou comme seule langue maternelle et des 32 275 personnes qui ont déclaré l'ourdou en combinaison avec une autre langue maternelle). Puisque plusieurs langues peuvent être déclarées aux questions portant sur les langues, la somme de toutes les langues calculées avec le nombre total de réponses est généralement supérieure à la population totale d'une zone géographique. Les méthodes de présentation des données sur les langues sont documentées dans <u>Interprétation et présentation des données linguistiques du recensement</u>, produit n° 89-657-X au catalogue de Statistique Canada.

La classification des langues recueillies en 2021 est disponible dans la <u>Liste des figures</u> (figures 2.4 et 2.4A à 2.4K) du <u>Dictionnaire, Recensement de la population, 2021</u>, produit nº 98-301-X au catalogue de Statistique Canada. Une comparaison des langues recueillies dans les recensements de 2021, 2016 et 2011 est également disponible dans la liste des annexes du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, produit nº 98-301-X au catalogue de Statistique Canada. L'<u>annexe 2.2</u> présente la classification de la langue maternelle, des langues parlées à la maison et des langues utilisées au travail, et l'<u>annexe 2.10</u> présente la connaissance des langues non officielles.

La classification des langues ayant servi à la diffusion des données du Recensement de la population de 2021 a été élaborée au fil du temps et est fondée sur la liste standard ISO 639-3 des identificateurs linguistiques administrée par SIL International, qui figure dans *Ethnologue : Languages of the World* (en anglais seulement).

Concepts au fil du temps

Le questionnaire du Recensement de la population de 2021 comprenait quatre questions sur les langues pour l'ensemble de la population canadienne. Les questions sur la capacité de soutenir une conversation en français ou en anglais (question 8) et sur la langue apprise en premier lieu à la maison durant l'enfance et encore comprise, ou la langue maternelle (question 10), ont été formulées exactement comme elles l'étaient dans le Recensement de 2016.

Des modifications ont été apportées à la question sur les langues parlées à la maison (question 9) dans le but d'alléger le fardeau de réponse et d'améliorer la qualité des données. Depuis 2001, le recensement a mesuré trois concepts de langue parlée à la maison : toutes les langues parlées à la maison, la langue parlée le plus souvent à la maison et les autres langues parlées régulièrement à la maison. Bien que les concepts eux-mêmes demeurent inchangés, la façon dont la question est posée et le processus d'obtention des variables ont changé pour le Recensement de 2021 (tableau 1).

En 2021, la première partie de la question (question 9a) demandait de déclarer toutes les langues parlées régulièrement à la maison. Les personnes qui n'ont pas indiqué le français seulement ni l'anglais seulement ont été invitées à préciser la langue qu'elles parlent le plus souvent à la maison (question 9b). Cette question diffère de celle posée dans le Recensement de 2016, qui demandait à tous les répondants de déclarer d'abord la langue qu'ils parlent le plus souvent à la maison, puis toutes les autres langues parlées régulièrement à la maison.

Tableau 1 Concepts de langue parlée à la maison au fil du temps

| Année de recensement | Concept de langue parlée à la maison | | |
|----------------------|---|--|--|
| Avant 2001 | Langue parlée le plus souvent à la maison (question directe) | | |
| 2001 à 2016 | Langue parlée le plus souvent à la maison (question directe) + autres langues parlées régulièrement à la maison (question directe) = toutes les langues parlées à la maison (dérivée) | | |
| 2021 | Toutes les langues parlées à la maison (question directe) – langue parlée le plus souvent à la maison (question directe) = autres langues parlées régulièrement à la maison (dérivée) | | |

Source: Statistique Canada, Recensement de la population.

De plus, deux questions sur la langue ont été posées à un échantillon d'un ménage sur quatre en 2021. La question sur la connaissance des langues non officielles (question 22) est restée telle qu'elle était en 2016.

En 2016, la première partie de la question sur les langues utilisées au travail (question 50) portait sur la langue utilisée le plus souvent au travail, et la deuxième partie concernait la ou les autres langues utilisées régulièrement au travail. Pour 2021, la question sur les langues utilisées au travail (question 50) a été modifiée pour avoir le même format que la question sur les langues parlées à la maison. Concrètement, la première partie de la question (question 50a) portait sur toutes les langues utilisées régulièrement au travail. On a demandé aux personnes qui n'ont pas indiqué le français seulement ou l'anglais seulement de préciser la langue qu'elles utilisent le plus souvent au travail (question 50b). Le concept des autres langues utilisées régulièrement au travail est dérivé de ces deux questions.

Une autre modification a été apportée au nombre de cases pour réponse écrite disponibles pour les questions sur les langues parlées à la maison (question 9a), la connaissance des langues non officielles (question 22) et les langues utilisées au travail (question 50a) dans le questionnaire électronique; ce nombre a été augmenté à quatre.

Des renseignements sur la comparabilité des données du Recensement de 2021 avec les données des recensements précédents et d'autres sources sont fournis dans la section Comparabilité au fil du temps.

Méthodes de collecte et de traitement

La pandémie de COVID-19 est apparue au Canada au début de 2020 et a touché toutes les étapes du processus du Recensement de 2021, de la collecte des données à la diffusion. Veuillez consulter le <u>Guide du Recensement de la population, 2021</u>, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada, pour obtenir des renseignements plus détaillés sur ce sujet.

Pour obtenir des renseignements généraux sur l'ensemble du contenu, la collecte, la conception, le traitement et la qualité des données pour le Recensement de la population de 2021, veuillez consulter le <u>Guide du</u> <u>Recensement de la population</u>, 2021, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

Qualité des données

Le Recensement de la population de 2021 a fait l'objet d'une évaluation minutieuse de la qualité des données. Les diverses activités de certification réalisées pour évaluer la qualité des données du Recensement de 2021 sont décrites dans le <u>chapitre 9</u> du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

L'évaluation de la qualité des données a été effectuée en plus des vérifications régulières et des vérifications de la qualité menées aux étapes clés du recensement. Par exemple, tout au long de la collecte et du traitement des données, l'exactitude de certaines étapes telles que la saisie et le codage des données a été mesurée, la

cohérence des réponses fournies a été vérifiée et les taux de non-réponse pour chaque question ont été analysés. De plus, la qualité des réponses imputées a été évaluée aux étapes de la vérification et de l'imputation des données.

Lors de l'évaluation de la qualité des données, un certain nombre d'indicateurs de la qualité des données ont été produits et utilisés afin d'évaluer la qualité des données. Ces indicateurs sont décrits brièvement ci-dessous. Enfin, les chiffres tirés du recensement ont été comparés avec ceux d'autres sources et certifiés aux fins de diffusion.

Les principaux faits saillants de cette évaluation en ce qui a trait aux données sur les langues sont présentés ci-dessous.

Indicateurs de la qualité des données

Un certain nombre d'indicateurs de la qualité ont été produits et analysés pendant l'évaluation de la qualité des données du Recensement de la population de 2021. Quatre indicateurs sont accessibles aux utilisateurs de données : le taux de non-réponse totale (NRT), le taux de non-réponse par question, le taux d'imputation par question et l'intervalle de confiance pour le contenu du questionnaire détaillé.

Le **taux de non-réponse totale (NRT)** est l'indicateur principal de la qualité qui accompagne chaque produit diffusé du Recensement de la population de 2021; il est calculé pour chaque région géographique. Il permet de déterminer les cas de non-réponse totale au niveau du logement. Une non-réponse est considérée comme étant totale lorsqu'aucun questionnaire n'est retourné pour un logement ou lorsqu'un questionnaire retourné ne répond pas aux critères de contenu minimum. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le taux de NRT au <u>chapitre 9</u> du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

Le **taux de non-réponse par question** est une mesure des renseignements manquants en raison d'une non-réponse à une question. Il mesure uniquement la non-réponse qui est traitée au moyen de la procédure d'imputation durant le traitement des données (plutôt que par la pondération lorsqu'un échantillon est utilisé). Pour le questionnaire détaillé, le taux de non-réponse par question comprend uniquement les cas de non-réponse partielle à la question, sauf pour les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, auxquels cas à la fois les cas de non-réponse totale et de non-réponse partielle sont pris en compte. La non-réponse partielle se produit lorsque les réponses à certaines questions ne sont pas fournies pour un ménage répondant.

Le taux de non-réponse par question pour une question du questionnaire détaillé est défini comme la somme des poids des unités dans le champ de l'enquête dans la population d'intérêt qui n'ont pas répondu à la question, divisée par la somme des poids des unités dans le champ de l'enquête dans la population d'intérêt. Dans ce contexte, « unités » désigne les unités statistiques à partir desquelles les données sont recueillies ou dérivées (p. ex. les personnes ou les ménages, selon le sujet de la question, que ce soit une caractéristique au niveau de la personne ou une caractéristique au niveau du ménage). Une unité est considérée comme faisant partie du champ de l'enquête pour une question donnée si la question s'applique à cette unité et si l'unité appartient à la population d'intérêt liée à la question.

Le taux d'imputation par question permet de déterminer la mesure dans laquelle les réponses à une question donnée ont été imputées. L'imputation est utilisée pour remplacer les données manquantes en cas de non-réponse ou lorsqu'une réponse est jugée non valide (p. ex. plusieurs réponses sont fournies alors qu'une seule réponse est attendue). L'imputation est effectuée pour éliminer les lacunes dans les données et réduire le biais attribuable à la non-réponse. En général, pour ce faire, les valeurs des personnes ou des ménages se trouvant dans la même région géographique qui présentent des caractéristiques semblables à celles de l'enregistrement incomplet sont utilisées pour fournir les réponses manquantes ou corriger les réponses non valides.

Le taux d'imputation pour une question du questionnaire détaillé désigne la somme des poids des unités faisant partie du champ de l'enquête dans la population d'intérêt pour lesquelles la réponse à la question a été imputée,

divisée par la somme des poids des unités faisant partie du champ de l'enquête dans la population d'intérêt (voir la définition du terme « unités » fournie dans la section ci-dessus concernant le taux de non-réponse par question).

Pour le contenu du questionnaire détaillé, l'imputation pour la plupart des régions est utilisée pour le traitement de la non-réponse partielle, et non pour celui de la non-réponse totale, qui est plutôt traitée au moyen de la pondération. Cependant, dans les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, l'imputation des ménages entiers (IME) est utilisée pour résoudre les cas de non-réponse totale. Tout d'abord, le statut d'occupation des logements non répondants est imputé, et ensuite, toutes les données sont imputées pour les logements résolus à la première étape comme étant des logements occupés. L'imputation de ménages entiers est incluse dans le taux d'imputation par question, y compris l'utilisation de données administratives pour imputer les ménages non répondants dans les régions où les taux de réponse sont faibles (voir l'annexe 1.7 du Guide du Recensement de la population, 2021, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada). À l'instar du taux de non-réponse, une unité est considérée comme faisant partie du champ de l'enquête si la question s'applique à cette unité et si l'unité appartient à la population d'intérêt liée à la question.

Les taux de non-réponse et d'imputation par question peuvent être interprétés comme la proportion d'unités dans le champ de l'enquête dans la population d'intérêt pour lesquelles les renseignements n'ont pas été déclarés ou ont été imputés, respectivement. Les taux pour le questionnaire détaillé sont pondérés de façon à tenir compte du fait que le questionnaire détaillé n'est distribué qu'à un échantillon de la population. Donc, dans ce cas, il s'agit d'une proportion estimée.

Les taux de non-réponse et d'imputation pour une question sont souvent similaires, mais certaines différences peuvent être observées pour une question donnée parce que des étapes additionnelles de traitement de données ont pu être requises. Ces taux étaient vérifiés régulièrement lors de l'évaluation des données, et une analyse détaillée était effectuée s'il y avait une différence entre les deux taux relativement à une question, pour s'assurer du caractère approprié du traitement effectué et de la qualité des données. Un écart entre le taux de non-réponse et le taux d'imputation pour une question donnée peut généralement s'expliquer par l'un des deux facteurs suivants :

- Certaines réponses étaient considérées comme non valides ou incohérentes lors de l'étape de vérification et une imputation était nécessaire, ce qui explique la raison pour laquelle le taux d'imputation est plus élevé que le taux de non-réponse relativement à une question précise.
- Certains cas de non-réponse ont été facilement résolus tôt durant le traitement des données, car une seule résolution était possible selon les réponses fournies à d'autres questions. L'imputation n'était donc pas nécessaire. Cela pourrait expliquer la raison pour laquelle le taux de non-réponse est plus élevé que le taux d'imputation relativement à une question précise.

Les <u>Lignes directrices sur la qualité des données du Recensement de 2021</u>, produit nº 98-26-0006 au catalogue de Statistique Canada, fournissent tous les renseignements requis pour comprendre et interpréter les indicateurs de la qualité des données pour le Recensement de 2021, ainsi que des lignes directrices qui permettent de s'en servir correctement. Les indicateurs de la qualité des données sont fournis pour que les utilisateurs soient informés de la qualité des renseignements statistiques et puissent juger de la pertinence et des limites des données en fonction de leurs besoins. En général, les données du Recensement de la population de 2021 sont d'une très bonne qualité, mais dans certains cas, les données doivent être utilisées avec prudence. Il est fortement recommandé que les utilisateurs consultent tous les indicateurs de la qualité des données disponibles pour mieux juger de la qualité des produits de données qui les intéressent.

Indicateurs de la qualité des données pour les estimations du questionnaire détaillé

Les trois indicateurs de la qualité des données disponibles pour le contenu du questionnaire abrégé et décrits ci-dessus (non-réponse totale, taux de non-réponse par question et incidence de l'imputation par question) sont également disponibles pour les estimations du questionnaire détaillé. Ces indicateurs sont légèrement différents pour le contenu du questionnaire détaillé (p. ex. des facteurs de pondération sont utilisés). Ces différences sont

décrites dans les <u>Lignes directrices sur la qualité des données du Recensement de 2021</u>, produit n° 98-26-0006 au catalogue de Statistique Canada. Une différence clé est que le **taux de non-réponse par question**, lorsqu'utilisé pour le contenu du questionnaire détaillé, ne comprend que la non-réponse partielle à la question (lorsque les réponses à certaines questions ne sont pas disponibles), sauf pour les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées où la non-réponse partielle et la non-réponse totale sont prises en compte.

L'intervalle de confiance a été choisi comme indicateur de la qualité fondé sur la variance pour accompagner les estimations du questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2021 parce qu'il permet aux utilisateurs de réaliser facilement une inférence statistique. Cet indicateur fournit une mesure de la précision des estimations du questionnaire détaillé. Une approche scientifique a été adoptée pour effectuer des recherches et des simulations afin que les intervalles de confiance soient déterminés à l'aide de méthodes statistiques adéquates pour les données et domaines d'intérêt du Recensement de la population.

Un intervalle de confiance est associé à un niveau de confiance, généralement établi à 95 %. Un intervalle de confiance de 95 % est un intervalle déterminé autour de l'estimation de telle sorte que, si le processus ayant généré l'échantillon était répété un grand nombre de fois, la valeur du paramètre d'intérêt dans la population serait contenue dans 95 % de ces intervalles. L'intervalle de confiance est délimité par une borne inférieure et une borne supérieure. Ces deux bornes sont disponibles pour les estimations du questionnaire détaillé dans la plupart des tableaux de données.

De plus amples détails au sujet des différentes méthodes utilisées pour déterminer les intervalles de confiance et leurs hypothèses seront présentés dans le <u>Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération</u>, <u>Recensement de la population</u>, <u>2021</u>, produit n° 98-306-X au catalogue de Statistique Canada.

Variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale pour les estimations du questionnaire détaillé

Le questionnaire détaillé du recensement a pour objectif de produire des estimations sur divers sujets pour un large éventail de régions géographiques, allant des très grandes régions géographiques (comme les provinces et les régions métropolitaines de recensement) aux très petites (comme les quartiers et les municipalités), et ce, pour diverses populations (comme les peuples autochtones et les immigrants) qui sont généralement désignées dans le présent document sous le nom de « populations d'intérêt ». Afin d'alléger le fardeau de réponse, le questionnaire détaillé du recensement est distribué à un échantillon aléatoire de ménages.

Cette méthode d'échantillonnage et la non-réponse totale engendrent une variabilité dans les estimations qui doit être prise en considération. Cette variabilité dépend aussi de la taille de la population et de la variabilité des caractéristiques mesurées. De plus, la précision des estimations peut varier considérablement selon le domaine ou la région géographique d'intérêt, en particulier en raison de la variation des taux de réponse. Pour en savoir plus sur la variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale des estimations du questionnaire détaillé du recensement, veuillez vous reporter au <u>Guide du Recensement de la population, 2021</u>, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

Biais de non-réponse

Le biais de non-réponse est une source possible d'erreur pour toute enquête, y compris pour le questionnaire détaillé du recensement. Le biais de non-réponse survient lorsque les caractéristiques des personnes qui participent à une enquête sont différentes des caractéristiques de celles qui n'y participent pas.

En général, le risque de biais de non-réponse augmente à mesure que le taux de réponse diminue. Pour le questionnaire détaillé du Recensement de 2021, Statistique Canada a adapté ses procédures de collecte et d'estimation afin d'atténuer, dans la mesure du possible, l'effet du biais de non-réponse. Pour en savoir plus sur ces stratégies d'atténuation, veuillez vous reporter au <u>Guide du Recensement de la population, 2021</u>, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

Certification des chiffres définitifs et des estimations définitives pondérées

Une fois la vérification et l'imputation des données terminée, les données du questionnaire abrégé ont été totalisées de sorte à représenter l'ensemble de la population canadienne, tandis que les données du questionnaire détaillé ont été pondérées pour veiller à ce que les estimations représentent l'ensemble de la population canadienne vivant dans des logements privés. La certification des chiffres définitifs et des estimations définitives pondérées était la dernière étape dans le processus de validation, qui permet de recommander les données pour la diffusion pour chaque niveau géographique et domaine d'intérêt. Selon l'analyse des indicateurs de la qualité des données et la comparaison des chiffres du recensement et des estimations du questionnaire détaillé du recensement avec les autres sources de données, on recommande la diffusion inconditionnelle, la diffusion conditionnelle ou la non-diffusion (pour des raisons de qualité en de rares occasions). En cas de diffusion conditionnelle ou de non-diffusion, des notes et des mises en garde appropriées sont incluses dans les produits et transmises aux utilisateurs. Par ailleurs, d'autres sources de données ont été utilisées pour évaluer les chiffres du recensement et les estimations du questionnaire détaillé du recensement. Toutefois, puisque le risque d'erreur augmente souvent pour les niveaux géographiques inférieurs et les petites populations, et que les autres sources de données utilisées sont moins fiables ou ne sont pas disponibles à ces niveaux inférieurs, il peut être difficile de certifier les chiffres du recensement et les estimations du questionnaire détaillé du recensement à ces niveaux.

Les chiffres du recensement et les estimations du questionnaire détaillé du recensement sont également soumis à des règles de confidentialité qui permettent d'empêcher la divulgation de l'identité et des caractéristiques des répondants. Pour en savoir plus sur la protection des renseignements personnels et la confidentialité, veuillez consulter le chapitre 1 du Guide du Recensement de la population, 2021, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada. Pour obtenir des renseignements sur la façon dont Statistique Canada trouve l'équilibre entre la protection de la confidentialité et les besoins en données désagrégées du recensement, en accordant une attention particulière au nouveau contenu du Recensement de 2021, veuillez consulter le document <u>Trouver un équilibre entre la protection de la confidentialité et les besoins en données désagrégées du recensement, Recensement de la population, 2021, produit n° 98-26-0005 au catalogue de Statistique Canada.</u>

Pour en savoir plus sur le traitement des données et sur le calcul des estimations et leur niveau de précision, veuillez vous reporter au <u>Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération, Recensement de la population, 2021</u>, produit n° 98-306-X au catalogue de Statistique Canada.

Qualité des données sur la connaissance des langues officielles, toutes les langues parlées régulièrement à la maison, la langue parlée le plus souvent à la maison, la langue maternelle, toutes les langues utilisées régulièrement au travail et la langue utilisée le plus souvent au travail

Les tableaux 2, 3, 4 et 5 ci-dessous présentent les taux de non-réponse et les taux d'imputation pour la connaissance des langues officielles (question 8), les langues parlées à la maison (questions 9a et 9b), la langue maternelle (question 10) et les langues utilisées au travail (questions 50a et 50b), respectivement, pour le Canada et pour chaque province et territoire.

Le taux de non-réponse par question et le taux d'imputation par question à des niveaux géographiques inférieurs sont également présentés dans des tableaux de données du Recensement de 2021 présentant des indicateurs de qualité. Ces renseignements seront diffusés le 17 août 2022 dans le cas du questionnaire abrégé et le 30 novembre 2022 dans le cas du questionnaire détaillé.

Tableau 2
Taux de non-réponse et taux d'imputation pour la connaissance des langues officielles (question 8),
Canada, provinces et territoires, Recensement de la population, 2021

| | Connaissance des langues officielles – Taux de non-réponse | Connaissance des langues officielles – Taux d'imputation | |
|---------------------------|---|---|--|
| Géographie | pourcentage | | |
| Canada | 4,5 | 4,5 | |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 3,9 | 4,0 | |
| Île-du-Prince-Édouard | 3,9 | 3,9 | |
| Nouvelle-Écosse | 4,0 | 4,0 | |
| Nouveau-Brunswick | 4,7 | 4,8 | |
| Québec | 4,5 | 4,6 | |
| Ontario | 3,8 | 3,8 | |
| Manitoba | 5,9 | 5,9 | |
| Saskatchewan | 6,5 | 6,5 | |
| Alberta | 4,9 | 4,9 | |
| Colombie-Britannique | 5,0 | 5,0 | |
| Yukon | 7,5 | 7,5 | |
| Territoires du Nord-Ouest | 9,9 | 9,9 | |
| Nunavut | 24,6 | 24,6 | |

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Tableau 3

Taux de non-réponse et taux d'imputation pour toutes les langues parlées à la maison (question 9a) et la langue parlée le plus souvent à la maison (question 9b), Canada, provinces et territoires, Recensement de la population, 2021

| | Toutes les langues parlées à la maison – Taux de non-réponse | Toutes les langues parlées à la maison – Taux d'imputation | Langue parlée le plus souvent à la maison – Taux de non-réponse | Langue parlée le plus souvent à la maison – Taux d'imputation |
|---------------------------|---|---|--|--|
| Géographie | pourcentage | | | |
| Canada | 4,3 | 4,3 | 4,2 | 4,4 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 4,0 | 3,8 | 3,8 | 3,8 |
| Île-du-Prince-Édouard | 3,8 | 3,7 | 3,7 | 3,8 |
| Nouvelle-Écosse | 3,8 | 3,7 | 3,7 | 3,8 |
| Nouveau-Brunswick | 4,6 | 4,4 | 4,4 | 4,5 |
| Québec | 4,2 | 4,1 | 4,1 | 4,2 |
| Ontario | 3,7 | 3,7 | 3,6 | 3,8 |
| Manitoba | 5,8 | 5,6 | 5,5 | 5,9 |
| Saskatchewan | 6,5 | 6,2 | 6,1 | 6,3 |
| Alberta | 4,9 | 4,8 | 4,7 | 4,9 |
| Colombie-Britannique | 4,8 | 4,8 | 4,7 | 4,9 |
| Yukon | 7,3 | 7,2 | 7,1 | 7,3 |
| Territoires du Nord-Ouest | 10,5 | 10,1 | 9,9 | 10,5 |
| Nunavut | 25,1 | 25,1 | 24,3 | 25,7 |

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Tableau 4
Taux de non-réponse et taux d'imputation pour la langue maternelle (question 10), Canada, provinces et territoires, Recensement de la population, 2021

| | Langue maternelle – Taux de non-réponse | Langue maternelle – Taux d'imputation | | |
|---------------------------|--|--|--|--|
| Géographie | pourcentage | | | |
| Canada | 4,6 | 4,8 | | |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 4,1 | 4,1 | | |
| Île-du-Prince-Édouard | 4,1 | 4,2 | | |
| Nouvelle-Écosse | 4,2 | 4,3 | | |
| Nouveau-Brunswick | 5,0 | 5,0 | | |
| Québec | 4,6 | 4,8 | | |
| Ontario | 3,9 | 4,1 | | |
| Manitoba | 6,1 | 6,3 | | |
| Saskatchewan | 6,8 | 6,9 | | |
| Alberta | 5,2 | 5,4 | | |
| Colombie-Britannique | 5,1 | 5,3 | | |
| Yukon | 7,8 | 7,9 | | |
| Territoires du Nord-Ouest | 10,4 | 10,8 | | |
| Nunavut | 24,9 | 25,8 | | |

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Tableau 5
Taux de non-réponse et taux d'imputation pour toutes les langues utilisées au travail (question 50a) et la langue utilisée le plus souvent au travail (question 50b), Canada, provinces et territoires, Recensement de la population, 2021

| | Toutes les langues utilisées au travail – Taux de non-réponse | Toutes les langues utilisées au travail – Taux d'imputation | Langue utilisée le plus souvent au travail – Taux de non-réponse | Langue utilisée le plus souvent au travail – Taux d'imputation |
|---------------------------|---|---|---|---|
| Géographie | | pourcenta | age | |
| Canada | 2,9 | 2,8 | 2,8 | 2,9 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 2,7 | 2,7 | 2,6 | 2,7 |
| Île-du-Prince-Édouard | 2,1 | 2,1 | 2,1 | 2,1 |
| Nouvelle-Écosse | 2,4 | 2,3 | 2,3 | 2,4 |
| Nouveau-Brunswick | 2,6 | 2,6 | 2,6 | 2,6 |
| Québec | 2,4 | 2,4 | 2,4 | 2,5 |
| Ontario | 2,8 | 2,7 | 2,7 | 2,8 |
| Manitoba | 3,2 | 3,2 | 3,1 | 3,2 |
| Saskatchewan | 3,1 | 3,1 | 3,0 | 3,1 |
| Alberta | 3,5 | 3,5 | 3,5 | 3,5 |
| Colombie-Britannique | 3,1 | 3,1 | 3,1 | 3,1 |
| Yukon | 5,9 | 5,9 | 5,8 | 5,9 |
| Territoires du Nord-Ouest | 10,7 | 10,6 | 10,6 | 10,8 |
| Nunavut | 27,2 | 27,1 | 27,1 | 27,6 |

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Le taux d'imputation reflète deux types d'imputation : la non-réponse totale et l'imputation pour ce qui est de la question en raison de la non-réponse et des réponses non valides. À l'échelle nationale, le taux d'imputation de la question sur la langue maternelle pour le Recensement de 2021 est de 4,8 % (tableau 4), dans lequel la non-réponse totale représentait 53,1 %. Le taux d'imputation est semblable pour toutes les questions sur la langue. Par exemple, la question sur les langues parlées régulièrement à la maison a un taux d'imputation de 4,3 %, tandis que la question sur la langue parlée le plus souvent à la maison a un taux d'imputation de 4,4 % (tableau 3). Pour toutes les questions sur la langue, les taux de non-réponse sont près du taux d'imputation. Par exemple, à l'échelle nationale, la question sur la connaissance des langues officielles présente un taux de non-réponse et un taux d'imputation de 4,5 % (tableau 2).

Parmi les provinces, le taux d'imputation pour la question sur la langue maternelle varie, passant de 4,1 % à Terre-Neuve-et-Labrador et en Ontario à 6,9 % en Saskatchewan (tableau 4). Pour la question sur toutes les langues parlées régulièrement à la maison, le taux d'imputation varie, passant de 3,7 % à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et en Ontario à 6,2 % en Saskatchewan (tableau 3). De même, pour la question sur la langue parlée le plus souvent à la maison, le taux d'imputation varie, passant de 3,8 % à Terre-Neuve-et-Labrador, en l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et en Ontario à 6,3 % en Saskatchewan (tableau 3). Pour la question sur la connaissance des langues officielles, le taux d'imputation varie, passant de 3,8 % en Ontario à 6,5 % en Saskatchewan (tableau 2). L'écart dans le taux d'imputation des questions sur toutes les langues utilisées régulièrement au travail et sur la langue utilisée le plus souvent au travail était le même : il allait de 2,1 % à l'Île-du-Prince-Édouard à 3,5 % en Alberta (tableau 5).

Le Nunavut a enregistré le taux d'imputation le plus élevé parmi les territoires; celui-ci s'est établi à 24,6 % pour la connaissance des langues officielles (tableau 2), à 25,1 % pour toutes les langues parlées régulièrement à la maison, à 25,7 % pour la langue parlée le plus souvent à la maison (tableau 3) et à 25,8 % pour la langue maternelle (tableau 4). Dans les territoires, ainsi que dans les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées des provinces, la COVID-19 a posé des défis pour la réalisation du Recensement de la population. Certains défis, comme les restrictions relatives aux déplacements et l'absence de personnel local, ont eu une incidence sur le dénombrement en personne.

Les taux de non-réponse et d'imputation des données sur la langue pour la population vivant dans des logements collectifs sont plus élevés que ceux de la population vivant dans des ménages privés et outre-mer (tableau 6). Par exemple, en 2021, le taux d'imputation de la langue maternelle pour la population vivant dans des ménages privés et outre-mer s'est chiffré à 3,4 %, comparativement à 82,4 % pour la population vivant dans des logements collectifs. Les taux d'imputation élevés dans les logements collectifs sont attribuables à la difficulté de recueillir des données pour cette population. Dans les cycles de recensement antérieurs, Statistique Canada a utilisé diverses approches pour dénombrer les personnes vivant dans des logements collectifs, y compris le dénombrement direct et les dossiers administratifs. Avant le Recensement de la population de 2021, les données relatives aux logements collectifs et à leurs résidents étaient recueillies par les employés du recensement. En raison de la pandémie de COVID-19, les procédures de collecte pour le Recensement de 2021 ont été repensées, afin d'assurer la sécurité des répondants et des employés du recensement et de limiter les contacts. Les employés du recensement n'ont visité aucun logement collectif institutionnel comme les hôpitaux, les établissements de soins infirmiers et les résidences pour personnes âgées, ni aucun établissement de soins de longue durée. Les administrateurs de logements collectifs institutionnels ont répondu à une série de questions sur leur établissement et ont fourni des renseignements sur leurs résidents habituels au moyen du questionnaire électronique du Recensement de 2021 : logements collectifs.

Tableau 6
Taux d'imputation pour la connaissance des langues officielles, toutes les langues parlées régulièrement à la maison, la langue parlée le plus souvent à la maison et la langue maternelle, selon le type de logement, Canada, Recensement de la population de 2021

| | Connaissance des langues officielles | Toutes les langues parlées régulièrement à la maison | Langue parlée le plus souvent à la maison | Langue maternelle |
|---|--|--|--|----------------------|
| Type de logement | pourcentage | | | |
| Population totale | 4,5 | 4,3 | 4,4 | 4,8 |
| Population vivant dans des ménages privés et | | | | |
| outre-mer | 3,1 | 3,2 | 3,3 | 3,4 |
| Population vivant dans des logements collectifs | 80,3 | 62,2 | 62,9 | 82,4 |

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Comparabilité au fil du temps

Pour 2021, les données tirées des questions sur la langue maternelle, la connaissance des langues officielles, la connaissance de langues non officielles et la langue parlée le plus souvent à la maison demeurent comparables aux données du recensement des cycles précédents. Cependant, des notes méritent d'être prises en compte.

Comparabilité des données sur les langues parlées à la maison et les langues utilisées au travail

Comme expliqué précédemment, l'ordre de présentation des deux parties de la question sur les langues parlées à la maison a été inversé pour 2021. Dans la première partie de la question, il était demandé d'indiquer toutes les langues parlées régulièrement à la maison par le répondant. Les personnes ayant déclaré d'autres langues que le français seulement ou l'anglais seulement dans la première partie de la question passaient à la deuxième partie relative à la langue parlée le plus souvent à la maison. Le même changement a été apporté à la question sur les langues de travail. Ce changement a allégé le fardeau de réponse et a amélioré la qualité des données sur le nombre croissant de Canadiens déclarant plus d'une langue parlée à la maison ou utilisée au travail.

Les conséquences de ce changement sont une diminution du nombre de personnes ayant déclaré plus d'une langue parlée à la maison (soit le plus souvent ou régulièrement) en 2021 par rapport à 2016. Par exemple, au Canada,18,7 % de la population a déclaré parler plus d'une langue à la maison en 2021, alors qu'en 2016, c'était 19,4 %.

Aussi, le nombre de répondants ayant déclaré plus d'une langue comme « autres langues parlées régulièrement à la maison » a augmenté. Par exemple, en 2016, 0,2 % de la population du Manitoba a déclaré plus d'une langue comme « autres langues parlées régulièrement à la maison », comparativement à 1,2 % en 2021. En raison de ce changement, il n'est pas recommandé de comparer les données sur les « autres langues parlées régulièrement à la maison » avec les données de recensements antérieurs.

Par ailleurs, le changement à la question sur les langues parlées à la maison peut être lié à la diminution, entre 2016 et 2021, des populations ayant déclaré parler le « Français et une langue non officielle » le plus souvent à la maison au Québec et ayant déclaré parler l'« Anglais et une langue non officielle » le plus souvent à la maison au niveau national. Des comparaisons historiques doivent être faites avec précaution pour ces deux catégories.

Pour la variable « langue utilisée le plus souvent au travail », ce changement a eu pour effet de réduire la proportion de réponses multiples et d'augmenter la proportion de réponses uniques. Cela a également eu pour effet de réduire considérablement la proportion de personnes répondant utiliser des langues régulièrement au travail, mais pas le plus souvent. En 2016, au Canada, 15,4 % des personnes employées lors de la semaine de référence du recensement ont déclaré utiliser plus d'une langue régulièrement au travail, comparativement

à 11,7 % en 2021. Par conséquent, il n'est pas recommandé de comparer la variable « autres langues utilisées au travail » avec les données des recensements précédents. Les comparaisons impliquant la variable « langue utilisée le plus souvent au travail » devraient être faites avec prudence, en tenant compte de la distribution complète des réponses uniques et multiples.

Ces résultats ont été observés dans le test du recensement de 2019 comme conséquence possible du changement aux questions sur les langues parlées à la maison et utilisées au travail.

Population de référence pour la langue de travail : les personnes occupées

Sauf indication contraire, la population de référence pour les produits analytiques et de données du Recensement de 2021 sur la langue de travail est celle des personnes ayant déclaré occuper un emploi lors de la semaine de référence du recensement (du 2 au 8 mai 2021). Dans le cadre des cycles précédents, les résultats sur la langue de travail étaient habituellement présentés pour toutes les personnes qui avaient occupé un emploi à un moment donné depuis le 1er janvier de l'année précédant le recensement. Cela incluait à la fois des personnes qui étaient occupées lors de la semaine de référence du recensement, et des personnes qui n'occupaient plus d'emploi à ce moment.

Le fait de ne tenir compte que des personnes occupées dans les produits sur la langue de travail du Recensement de 2021 permet d'abord d'assurer une cohérence temporelle avec d'autres renseignements issus du recensement, tel que le lieu de résidence, le lieu de travail et les langues parlées à la maison. Cela permet aussi d'assurer une cohérence avec les autres produits du recensement relatifs à la mobilité et la main-d'œuvre, qui présentent généralement uniquement les résultats pour les personnes occupées lors de la semaine de référence du recensement. Certaines variables complémentaires importantes, comme celles relatives au lieu de travail, ne sont disponibles que pour les personnes occupées pendant la semaine de référence du recensement.

L'interprétation des renseignements sur la langue de travail pour les personnes qui n'étaient pas en emploi pendant la semaine de référence du recensement diffère de celle pour les personnes occupées, puisque ces renseignements font référence à une situation d'emploi qui n'existait plus au moment du recensement. Le fait de ne tenir compte que des personnes occupées facilite l'interprétation des résultats dans le cadre de la plupart des utilisations des données sur les langues de travail, ce qui motive l'utilisation par défaut de cette population de référence dans la plupart des produits analytiques et de données.

Les personnes qui n'étaient pas occupées lors de la semaine de référence du recensement mais qui avaient occupé un emploi à un moment donné depuis le 1^{er} janvier 2020 incluaient des personnes qui étaient au chômage lors de la semaine du recensement (dans 45 % de ces cas) ainsi que des personnes qui étaient inactives (dans 55 % des cas). Ces personnes inactives peuvent se trouver dans une grande variété de situations; elles incluent des retraités, des étudiants à temps plein, des parents qui restent à la maison ou d'autres personnes ayant des responsabilités familiales, des chercheurs d'emploi découragés et des personnes qui ne sont pas en mesure de travailler en raison d'une incapacité ou d'une maladie. De plus, les personnes qui n'étaient pas occupées et qui avaient travaillé depuis janvier 2020 étaient plus susceptibles que les personnes occupées d'avoir travaillé dans des industries saisonnières, comme l'agriculture, ou des industries qui ont été particulièrement affectées par la pandémie de COVID-19 (services d'hébergement et services de restauration; arts, spectacles et loisirs).

En 2021, les personnes occupées représentaient 84 % de celles qui avaient occupé un emploi depuis janvier de l'année précédente et 57 % de tous les résidents canadiens âgés de 15 ans et plus.

Tableau 7 Utilisation de l'anglais et du français au travail au Canada, selon la population de référence, Recensement de 2021

| | Personnes qui étaient en emploi durant la semaine de référence du recensement (du 2 au 8 mai 2021) | Personnes qui étaient en emploi à un moment donné depuis le 1 ^{er} janvier 2020 | |
|---|---|--|--|
| Utilisation des langues officielles au travail | nombre de | e personnes | |
| Total | 17 320 000 | 20 630 000 | |
| | pourcentage | | |
| Anglais le plus souvent, français non mentionné | 74,0 | 74,6 | |
| Anglais le plus souvent, français régulièrement | 3,1 | 2,9 | |
| Anglais et français le plus souvent | 1,7 | 1,6 | |
| Français le plus souvent, anglais régulièrement | 4,1 | 3,9 | |
| Français le plus souvent, anglais non mentionné | 15,8 | 15,4 | |
| Ni anglais ni français le plus souvent | 1,3 | 1,5 | |

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Pour les domaines présentant un taux d'emploi élevé, l'analyse des principaux indicateurs relatifs aux langues de travail, comme la proportion de personnes utilisant principalement le français ou l'anglais au travail, donne généralement lieu à des conclusions similaires indépendamment que l'on considère seulement les personnes occupées ou toutes celles ayant récemment occupé un emploi. Toutefois, pour les domaines où le taux d'emploi est relativement faible, comme parmi les personnes plus jeunes ou plus âgées, il est important de sélectionner une population cible appropriée en fonction de l'interprétation des résultats.

Afin de faciliter les comparaisons avec les cycles précédents – en prenant note de la mise en garde mentionnée dans la section précédente – les données sur les langues de travail tirées du Recensement de 2021 sont disponibles dans la plupart des tableaux de données à la fois pour les personnes occupées et pour l'ensemble de celles ayant récemment occupé un emploi.

Comparabilité des données sur les langues autochtones

En 2021, un total de 63 subdivisions de recensement définies comme des réserves et des établissements ont été partiellement dénombrées. Cela représente une augmentation par rapport aux 14 subdivisions de recensement définies comme des réserves et des établissements qui ont été partiellement dénombrées lors du Recensement de 2016. L'augmentation du nombre de réserves et d'établissements partiellement dénombrés (RPD) a une incidence sur le nombre de langues autochtones dénombrées dans le cadre du recensement pour les questions sur la langue. En raison des données manquantes des RPD, les comparaisons (p. ex. variations en pourcentage) entre 2016 et 2021 ne sont pas recommandées pour les régions géographiques touchées. Par exemple, la population totale ayant une langue maternelle autochtone au Canada (réponses multiples incluses) était de 213 490 en 2011, de 213 230 en 2016 et de 188 815 en 2021. Cela représente une diminution de 0,1 % de 2011 à 2016 et de 11,5 % de 2016 à 2021. En raison de l'augmentation du nombre de RPD en 2021, des ajustements devraient être apportés aux comparaisons concernant les langues autochtones entre le Recensement de 2021 et les recensements antérieurs, en particulier pour les personnes des Premières Nations vivant dans les réserves. Aux fins de comparaisons historiques, les données sur les Autochtones peuvent être ajustées de sorte que seuls les réserves et les établissements ayant participé au recensement pour toutes les années de comparaison sont inclus dans les comparaisons de données. Une fois cela fait, la population totale ayant une langue maternelle autochtone (réponses multiples incluses) s'établit alors à 200 405 en 2011, à 195 015 en 2016 et à 182 525 en 2021. La diminution observée de 2011 à 2016 correspond ainsi à 2,7 %, et de 2016 à 2021, à 6,4 %.

Pour de plus amples détails sur les réserves et les établissements partiellement dénombrés, veuillez vous reporter à l'annexe 1.5 du Guide du Recensement de la population, 2021, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

Validation de l'augmentation des réponses multiples relatives à la langue maternelle

Une augmentation globale de la population ayant déclaré plus d'une langue comme langue maternelle a été observée en 2021. Par exemple, en 2011, 1,9 % de la population canadienne a déclaré avoir plus d'une langue maternelle. En 2016, cette proportion était de 2,4 % et en 2021, de 3,8 %. La variation la plus notable est l'augmentation de l'anglais et des langues non officielles comme langues maternelles. Par exemple, en 2016, 1,9 % de la population de la Colombie-Britannique indiquait l'anglais et une langue non officielle comme langues maternelles. En 2021, la population dont l'anglais et une langue non officielle étaient leurs langues maternelles représentait 3,0 % de la population de la Colombie-Britannique.

Plusieurs facteurs contribuent à cette augmentation des réponses multiples. Par exemple, davantage d'enfants âgés de moins de 5 ans ont plus d'une langue maternelle en 2021 (5,8 %) comparativement à 2016 (4,0 %). Un changement est également observé dans la tendance des réponses rapportées alors que plus de Canadiens ont mentionnés plus d'une langue maternelle. Ce changement est constaté dans les questionnaires papiers et électroniques. L'utilisation accrue des questionnaires électroniques pour recueillir les données du recensement est un autre facteur contribuant au nombre plus élevé de répondants déclarant plus d'une langue maternelle. Les personnes qui répondent au moyen du questionnaire électronique ont davantage tendance à fournir des réponses multiples que celles qui utilisent le questionnaire papier. Par exemple, en 2021, 3,9 % de la population ayant répondu au moyen du questionnaire déclaré plus d'une langue comme langue maternelle. Pour la population ayant répondu au moyen du questionnaire papier, c'était 2,9 %.

Concordance des langues non officielles

En 2021, quatre variables découlant de réponses écrites ont été diffusées pour chacune des langues maternelles, des langues parlées à la maison et des langues utilisées au travail, comparativement à une variable découlant de réponses écrites diffusée pour chacune de celles-ci en 2016. De plus, le nombre de langues non officielles diffusées est passé de 183 en 2016 à 443 en 2021. La population déclarant connaître plus d'une langue non officielle est en outre passée de 1 353 675 en 2016 à 1 962 495 en 2021. Cette augmentation observée est en grande partie attribuable à l'amélioration des méthodes de collecte et de traitement des langues non officielles en 2021. Pour une concordance des langues recueillies dans le cadre des recensements de 2021, de 2016 et de 2011, veuillez consulter les annexes 2.2 et 2.10 de la liste des annexes, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada.

Comparabilité entre les données sur les langues du questionnaire abrégé et du questionnaire détaillé du Recensement de 2021

Les données du questionnaire abrégé (100 %) et du questionnaire détaillé (25 %) du Recensement de la population de 2021 permettent d'obtenir des renseignements sur la population canadienne à divers niveaux géographiques et pour de nombreux sujets courants (p. ex. démographie, état matrimonial, famille et langue). Pour deux raisons principales, des différences peuvent exister entre les estimations du questionnaire détaillé du Recensement de 2021 et les chiffres du questionnaire abrégé du Recensement de 2021 pour les sujets communs aux deux.

Premièrement, la population cible diffère selon les sources de données. La population cible du questionnaire abrégé du Recensement de 2021 comprend les résidents habituels dans des logements collectifs et les personnes vivant à l'étranger, alors que la population cible du questionnaire détaillé du Recensement de 2021 les exclut.

Deuxièmement, les estimations du questionnaire détaillé du Recensement de 2021 sont dérivées d'une enquête-échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'échantillonnage et la pondération des données du questionnaire détaillé, veuillez consulter le chapitre 12 du Guide du Recensement de la population, 2021, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

Comparabilité avec d'autres sources de données

Statistique Canada diffuse une mine de données sur les langues. En plus de diffuser des données sur les langues tirées du Recensement de la population, Statistique Canada publie des données sur les langues recueillies dans le cadre de l'Enquête auprès des peuples autochtones, de l'Enquête sociale générale et d'autres enquêtes-ménages.

De nombreux facteurs influent sur les comparaisons des données sur les langues entre ces sources. La comparabilité dépend, par exemple, des différences en matière de populations cibles de l'enquête, de périodes de référence, de méthodes d'échantillonnage et de collecte, de formulation des questions, de format du questionnaire, d'exemples et d'instructions, de méthodes de traitement des données, ainsi que du climat sociopolitique au moment de la collecte des données.